Plan Local d'Urbanisme

Commune de **Bilieu**

Département de l'Isère

Règlement graphique

Centre-Village - L'Eglise - Petit Bilieu - David - Bernardin - Méry

Arrêté par délibération du Conseil Municipal du 20 juillet 2019

Approuvé par délibération du Conseil Municipal du 7 novembre 2020

Atelier-2 architectes - urbanistes

Plan 4.2.2

Fond : cadastre PCI 2020

N

1/2 000e

0 50 100 m

Légende :

Zones du PLU :

- Ua : Secteur d'habitat ancien et aggloméré du centre-village et des hameaux
- Ub : Secteur de moyenne densité en renforcement du centre-village
- Uc : Secteur de faible densité en extension du centre-village et des hameaux
- UL : Secteur de faible densité situé sur les rives du Lac de Paladru
- Ue : Secteur accueillant des équipements d'intérêt collectif et des services publics
- Ui : Secteur correspondant aux activités économiques, artisanales et commerciales du Vieux Moulin
- AUb : Secteur destiné à être ouvert à l'urbanisation, de densité soutenue et soumis à conditions
- A : Secteur agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique
- Ap : Secteur agricole des abords du Lac de Paladru, à protéger sur le plan paysager
- N : Secteur naturel et forestier à protéger
- Nc : Secteur accueillant des campings
- Ne : Secteur accueillant le stade de football
- Nj : Secteur accueillant les jardins de la curiosité partagée
- NL : Secteur accueillant des constructions isolées sur les rives du Lac de Paladru
- Nt : Secteur des rives du Lac de Paladru où sont autorisés des équipements sous conditions
- Ntp : Secteur correspondant à la plage du Petit Golfe
- Nv : Secteur destiné à accueillir des stationnements

Prescriptions surfaciques :

- Coupure paysagère identifiée au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
- Secteurs concernés par des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Zone humide protégée au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Secteur d'habitat humide protégé au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Espace boisé classé identifié au titre de l'article L113-1 du Code de l'Urbanisme
- Masse boisée à protégée au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre de l'arrêté de Protection de Biotope identifié au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé identifié au titre de l'article L151-41 du Code de l'Urbanisme
- Secteurs soumis à des risques naturels : la constructibilité peut être soumise à des prescriptions spéciales ou interdite (se reporter au plan 4.2.4)

Prescriptions linéaires :

- Haie protégée au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Cheminement piéton à créer au titre de l'article L151-38 du Code de l'Urbanisme

Prescriptions ponctuelles :

- Construction patrimoniale soumise à prescription au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Arbre isolé repéré au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11 2° du Code de l'Urbanisme

Eléments informatifs :

- Périmètre de protection du captage d'eau potable du Cras, se reporter à l'annexe 5.1 du PLU
- Zone de prescriptions d'isolement acoustique liées à la RN 1075, se reporter à l'annexe 5.3 du PLU

Informations cadastrales :

- Bâti non cadastré
- Bâtiment élevage
- Parcelle
- Linéaire divers
- Hydrographie indicative

Bâti

- Bâti dur
- Bâti léger

Liste des emplacements réservés :

Numéro	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Superficie (m²)
1	Aménagement et sécurisation route du Garge et voie des Fleurs	Commune	3 339
2	Aménagement et sécurisation route du Schanon	Commune	1 070
3	Aménagement et sécurisation route de l'aquéde et Chiez et route de la Tuille	Commune	1 400
4	Aménagement et sécurisation route du Flonge et Chemin du Salon de la Lure	Commune	3 078
5	Aménagement et sécurisation impasse du Verger et des Peupliers	Commune	1 040
6	Aménagement et sécurisation impasse du Rondonnet	Commune	2 092
7	Aménagement et sécurisation rue Roland Chevalier	Commune	1 005
8	Aménagement et sécurisation route de Pinaffond et chemin du Pays	Commune	563
9	Aménagement et sécurisation chemin de la Jacquemire	Commune	2 028
10	Aménagement et sécurisation chemin du Serrandin	Commune	1 352
11	Aménagement et sécurisation route de Grand Pré	Commune	2 697
12	Aménagement et sécurisation route du Pas et Grand Sati	Commune	880
13	Aménagement et sécurisation chemin du Gorel	Commune	927
14	Création d'une voirie entre l'impasse du Périgolon et la route de Tisinge	Commune	584
15	Création d'une voirie entre le route du Pas et Grand Sep et la rue Kléber	Commune	615
16	Aménagement d'un cheminement chemin du Petit Bilieu	Commune	675
17	Aménagement d'un cheminement chemin sur les abords du Lac de Paladru	Commune	1 793
18	Création de voirie à Méry	Commune	147
19	Agrandissement du cimetière	Commune	3 476
20	Agrandissement du groupe scolaire « Le Petit Prince »	Commune	965
21	Agrandissement de la Route du Pas et Grand Sep	Commune	103
22	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales de Vernadin	Commune	878
23	Création de stationnement au Petit Bilieu	Commune	340
24	Création de stationnement au Petit Bilieu et en plusieurs	Commune	1 200
25	Création cheminement doux Route de Pinaffond	Commune	72
26	Aménagement pour la gestion des eaux pluviales	Commune	2 558
27	Aire de stationnement Route de Corbelin et Rue	Commune	550
28	Création de jardins partagés au David	Commune	1 407
29	Aménagement d'une aire de jeux sur la rive Est du Lac	Commune	1 200
30	Aménagement d'un espace public sur la Rive du Lac	Commune	1 154
31	Réaménagement du centre Pinaffond du Petit Bilieu	Commune	127
32	Rénovation du jardin public et création d'un lavoir	Commune	369
33	Création d'un parking public	Pays Voironnais	3 156
34	Aménagements liés à la gestion des eaux pluviales	Commune	565
35	Aménagement d'un espace public et réaménagement de voirie	Commune	521